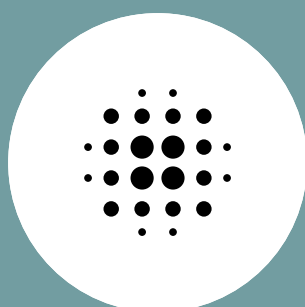


FORMATIONS BÂTIMENT 4ÈME TRIMESTRE 2022 ET 1ER SEMESTRE 2023



CEFORMA
N° d'activité : 91660143766
35 rue de Cerdagne
66000 PERPIGNAN
04.68.34.59.34

MAISON
DE
L'ARTISAN

En partenariat avec la CAPEB

FORMATIONS RGE



Eligible CPF

FEEBAT RENOVE

Artisans/salariés

16 au 18 Novembre 2022

date à définir 1er trimestre 2023

- Comprendre le fonctionnement énergétique d'un bâtiment dans le contexte du « PREH ».
- Savoir repérer les principaux risques.
- Connaître les technologies clés, les solutions d'amélioration de la performance énergétique d'un bâtiment, leurs interfaces.
- Dans le cadre d'une approche globale, appréhender et expliciter le projet de rénovation énergétique, en interprétant une évaluation énergétique.
- Evaluation de l'acquisition des connaissances et des objectifs.

Formation en FOAD : vous vous formez sans vous déplacer !

Formation à distance dans les conditions d'une formation présentielle en interaction avec le formateur et les participants

MA PRIM'RENOV & TOUTES LES AIDES FINANCIERES

Artisans, salariés

Formation journée entière :

date à prévoir dès que le groupe est complet



Objectif :

Proposer des travaux de rénovation énergétique des logements existants (individuels et collectifs) faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles.

Rédiger correctement ses devis et ses factures pour faire obtenir ces aides.

QUALIBOIS AIR : EQUIPEMENTS BIOMASSE VECTEUR AIR

Artisans, salariés

13 au 15 Mars 2023



- Devenir référent technique en équipements biomasse vecteur AIR. Acquérir les compétences permettant de réaliser des installations d'appareil biomasse vecteur AIR dans le respect des règles de l'art.

CATALOGUE PERMANENT



Formation en FOAD : vous vous formez sans vous déplacer !
Formation à distance dans les conditions d'une formation
présentielle en interaction avec le formateur et les participants



AUDIT ENERGETIQUE

Date à prévoir

Artisan - Chef d'Entreprise - Salarié

- Comment vendre plus de rénovation énergétique en étant « auditeur énergétique en maison individuelle »



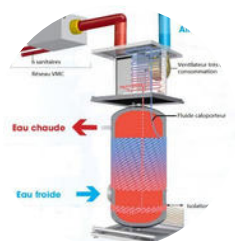
QUALIPVELEC : GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE RACCORDE AU RESEAU

07 au 09 Mars 2023

14 au 16 juin 2023

Artisans/salariés

- Vendre et installer des capteurs solaires photovoltaïques. Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédés et principes de pose.



QUALICETI : CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE INDIVIDUEL

Artisans/salariés/installateurs/plombiers chauffagistes/électriciens/climaticiens

Date à prévoir

- Installer des Ballons Thermodynamiques en habitat individuel.
- Acquérir les compétences pour informer, dimensionner, installer et entretenir les Chauffe-Eau Thermodynamiques (CET).
- Pouvoir demander la qualification QUALIPAC CET pour l'entreprise.



QUALIPAC POMPES À CHALEUR

Artisans/salariés/installateurs/plombiers chauffagistes/électriciens/climaticiens

21 au 25 Novembre 2022

20 au 24 Février 2023

- Installer des pompes à chaleur en habitat individuel.
- Acquérir les compétences pour informer, dimensionner, installer et entretenir les pompes à chaleur.



QUALIBOIS EAU : EQUIPEMENTS BIOMASSE VECTEUR EAU

Artisans/salariés/plombiers

28 au 30 Novembre 2022

15 au 17 Mai 2023

- Devenir référent technique en équipements biomasse vecteur EAU.
- Acquérir les compétences permettant de réaliser des installations d'appareil biomasse vecteur EAU dans le respect des règles de l'art.



QUALIPV HAUTE PUISSANCE

Artisans/salariés/plombiers

A définir

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'installation d'un système solaire photovoltaïque raccordé au réseau (haute puissance).
- Connaître les enjeux économiques, les applications, les procédures et principes de pose.



QUALIPV BAT :

Artisans/salariés

24 au 26 Janvier 2023 (complet)

Autre date à venir

- Poser et intégrer des capteurs solaires photovoltaïques sur une toiture.



QUALISOL

Artisans/salariés/plombiers

A définir

- Cette formation vous permet d'étendre votre positionnement sur le marché du solaire thermique.
- Conseiller un client sur le système solaire combiné adapté à ses besoins.
- Connaître les règles de dimensionnement, d'installation, de mise en service et de maintenance d'un SSC en conformité avec la charte QualiSol.

**Formation validée par QUALIBAT pour le maintien ou la demande de qualification 7121
Isolation par Soufflage mention RGE**



SAVOIR ISOLER LES COMBLES PERDUS EN SOUFFLAGE ET DEVENIR ISOCOMBLISTE JETROCK

Artisans, salariés

Date prévue 1er trimestre 2023

Objectif :

S'adresse à tous les professionnels du Bâtiment désireux d'acquérir des compétences dans la technique du soufflage d'isolant en combles perdus.



TECHNIQUES



Eligible CPF

RÉGLEMENTATION GAZ

Date prévue 1er trimestre
2023

Artisans, salariés, professionnels gaz

- Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la réalisation d'une installation intérieure de gaz.
- Appréhender dans de meilleures conditions le passage de la validation des connaissances telle qu'elle est définie dans le dispositif qualité de la convention.

MANIPULATION FLUIDES FRIGORIGÈNES

Artisans/salariés/plombiers

12 au 16 Décembre + test le 16 Décembre 2022



- Monter en compétence tant en pratique qu'en compréhension et analyse technique du circuit frigorifique.
- Maîtriser les opérations de mise en service, de maintenance et d'exploitation des systèmes de climatisation, pompes à chaleur et froid commercial ou industriel (sauf climatisation automobile) de la catégorie 1 au sens de l'arrêtés du 30/06/08, du 16/04/10 & du 29/02/16.

DEPANNAGE & PERFECTIONNEMENT CLIMATISATION & POMPE A CHALEUR

Report de la session de Novembre
Date à prévoir

Artisans/salariés/plombiers



- Diagnostiquer avec méthode une panne précise, en vue d'y remédier.
- Maîtriser les paramètres de fonctionnement d'une climatisation et d'une pompe à chaleur.
- Assurer et consigner les opérations de maintenances curatives.



LES BONNES RAISONS DE VOUS INSCRIRE ?



COMMENT FINANCER MES FORMATIONS ?



Des formations adaptées à votre fonction, pratiques, opérationnelles, évolutives et spécifiques à votre entreprise.

Des formations « sur-mesure » développées par la CAPEB pour renforcer vos compétences et celles de votre entreprise.

Des formations courtes qui font appel à des techniques pédagogiques modernes, dynamiques et attractives

Des formations certifiantes (GEAB & REAB) pour renforcer vos acquis dans la gestion de votre entreprise reconnue par la branche et l'Etat.

Des formations qui peuvent être prises en charge par votre financeur.

Nos formations sont accessibles à tous.

L'accès à nos formations peut être initié, soit par l'employeur, soit par le salarié avec l'accord de l'employeur, soit à l'initiative propre du salarié.

Nous compensons le handicap en formation en apportant des réponses individualisées et adaptées afin de rendre la prestation de formation « accessible » aux personnes handicapées.

Notre référent Handicap est à votre disposition et procèdera à l'adaptation des cursus, des méthodes et des outils pédagogiques pour répondre à chaque situation particulière.



Vos cotisations formation, une belle opportunité pour votre entreprise !

**Alors, DÉVELOPPER VOTRE COMPÉTENCE
FORMEZ-VOUS !**

Contactez votre correspondant local formation :
Fabienne Bonnet au 04 68 08 19 02



Eligible CPF

METTRE EN ŒUVRE DES BORNES DE CHARGE – IRVE – NIV. 1

Artisans/salariés

date à prévoir

► Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique. Connaître les réglementations propres aux ERP et aux parkings. Choisir la borne adéquate et les accessoires associés. Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes. Concevoir et paramétrer une grappe de bornes avec communication embarquée.

HANDIBAT

Artisans/salariés

A définir



► Les professionnels HANDIBAT ont avant tout une approche spécifique de leur métier pour :

- Détecter les besoins de leurs clients en termes d'accessibilité et d'aptabilité
- Aller vers l'accès de tout à tous
- Toujours penser à l'accessibilité quel que soit le chantier
- Raisonner en continuité de la chaîne de déplacement
- Collaborer avec d'autres professionnels : ergothérapeutes, spécialistes de l'habitat, associations...

DEPANNAGE & ENTRETIEN POELES A GRANULES

Plombiers – Chauffagistes – Fumistes – poseurs de cheminées – chefs d'entreprises, salariés, demandeurs emploi



A définir

► Assurer l'entretien et le dépannage d'un poêle à granulés
► Repérer les différents organes d'un générateur bois
► Comprendre les spécificités du fabricant
► Contrôler la conformité d'une installation
► Entretien et dépanner les appareils de chauffage au bois à air en autonomie

GESTION/ADMINISTRATION



FORMATION

GEAB "GESTIONNAIRE DE L'ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT"

REAB "RESPONSABLE ENTREPRISE ARTISANALE DU BATIMENT"

Toute personne s'occupant de la gestion quotidienne d'une entreprise artisanale du bâtiment ou futur gestionnaire (Chef d'entreprise, conjoint, repreneur, collaborateur/trice, salarié...).

LE GEAB DEVIENT ENCORE PLUS ESSENTIEL !

Au cours de ces 25 dernières années ce sont plus de 4 000 Gestionnaires d'Entreprises Artisanales du Bâtiment qui ont obtenu leur diplôme ! C'est dire toute l'importance que revêt cette formation aujourd'hui.

La conjoncture, en effet, ne permet plus de diriger une entreprise au doigt mouillé mais impose une rigueur dans la gestion des contrats et des relations tant avec les clients qu'avec les fournisseurs et les établissements bancaires.

La certification GEAB, que la CAPEB a mise en place il y a plus de 25 ans maintenant, répond ainsi aujourd'hui à un enjeu majeur : la pérennité des entreprises et de leurs emplois et leur rentabilité économique.

► Vous donner « les clés » pour gérer, comprendre, prendre des décisions et en mesurer les conséquences, avoir les outils de compréhensions, des arguments de discussion avec le comptable, et tous les interlocuteurs de votre entreprise...

► Opérer des choix stratégiques.

► Analyser la rentabilité de l'entreprise et sa structure financière.

► Rendre performante la gestion courante de l'entreprise.

► Être cohérent sur la communication interne et externe.

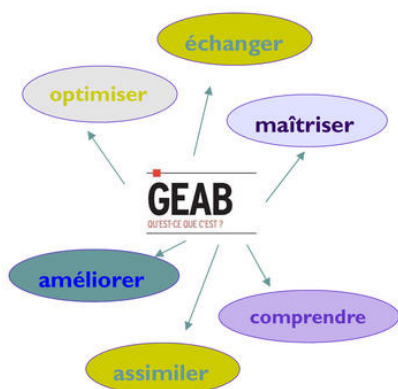
Démarrage d'une nouvelle session le 28-29 Novembre 2022.

Il reste des places, inscrivez-vous !

Contactez la CAPEB : Fabienne BONNET 04 68 08 19 02

Mail : fabienne.bonnet@capeb66.fr

**Session de 2 jours
Nous contacter**



RÉGLEMENTAIRES-SÉCURITÉ

HABILITATION ELECTRIQUE B2V - BR - BC

Personnel électricien ou possédant des compétences en électricité

Validité 3 ans

Date à prévoir



►A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les connaissances nécessaires de la réglementation en matière de sécurité électrique et des risques présents sur les installations et équipements électriques BT. Ils pourront opérer en toute sécurité sur une partie d'une installation électrique en appliquant les consignes de sécurité liées aux consignations, aux interventions hors tension ou au voisinage.

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE EXECUTANT B1-B2-BR-BC-B1V : 1 JOUR ET DEMI

Personnel possédant des compétences en électricité

24 - 25 Novembre 2022



HABILITATION ELECTRIQUE BR-B1V **Validité 3 ans**

Personnel possédant des compétences en électricité basse tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

16 au 18 Novembre 2022



RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE B2V-BR-BC-B1-B2 : 1 JOUR ET DEMI

Personnel possédant des compétences en électricité basse tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

A définir



RÉGLEMENTAIRES-SÉCURITÉ



SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL **Validité 2 ans**

Artisans/salariés

► mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et la sécurité dans son entreprise. Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans l'entreprise.

Initiale 2 jours : 17 et 18 Avril 2023

Recyclage 1 jour : date à venir Juin 2023



UTILISATION DES EPI POUR LE TRAVAIL EN HAUTEUR

Artisans/salariés **Validité 5 ans** **22 Novembre 2022**

- A l'issue de la formation chaque stagiaire doit être capable :
- de vérifier son matériel, le régler, s'équiper,
- d'évaluer les risques face à un travail en hauteur,
- de choisir les méthodes de travail adaptées à l'environnement.



AIPR

A définir

Artisans/salariés

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux ;
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique ;
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail ;
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.



MANIPULATION DES EXTINCTEURS

Artisans/salariés

A définir

- A l'issue de la formation, chaque stagiaire est en mesure de :
 - Respecter et appliquer les pratiques relatives à la lutte contre les débuts de feu
 - Utiliser les moyens de première intervention



Votre entreprise mérite le
sur-mesure

**A partir de 6 salariés, nous organisons
de A à Z votre formation:**

Travail en hauteur, habilitation électrique, SST
et autres formations réglementaires....



Contactez-nous !

04 68 51 04 00

Nos formations exigent un nombre MINIMUM de STAGIAIRES : nous nous réservons le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de reporter une session dont le nombre de participant est jugé insuffisant.